

# COMMUNE D' YEVRES

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL : séance du 20 octobre 2017**

Le 20 octobre 2017, à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Yèvres, se sont réunis, dans la salle de la mairie.

Le procès-verbal de la précédente séance, en date du 12 septembre 2017, est approuvé à l'unanimité.

### **ENEDIS : PRESENTATION DU COMPTEUR « LINKY »**

Monsieur Lionel MASSON, Correspondant local pour les Collectivités locales d'Enedis, a fait une présentation détaillée du nouveau compteur Linky, qui sera installé dans toutes les habitations de notre Commune à partir du mois de novembre 2017.

### **BONS D'ACHAT DE NOËL POUR LES SÉNIORS**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renouveler le principe de distribution des bons d'achat, pour les séniors, excepté pour les personnes en Maison de Retraite, pour lesquelles un cadeau est maintenu, d'une valeur égale au bon d'achat.

Le montant d'un bon d'achat est fixé à 17.00 €uros et il sera à dépenser chez les commerçants d'Yèvres suivants, avant le 15 janvier 2018 : boulangerie-pâtisserie « GUESDON », coiffure « NATHALY COIFFURE », pharmacie « TASSE », épicerie « AU PANIER SYMPA », charcuterie « MOUSSU » et restaurant « LE SAINT JACQUES ».

### **ASSURANCE DES BÂTIMENTS TRANSFERES : DEMANDE DE REMBOURSEMENT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND CHÂTEAUDUN**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune d'Yèvres a transféré à la Communauté de Communes du Grand Châteaudun certains bâtiments (école primaire, école maternelle).

La garantie assurance étant à la charge de la Commune, il convient que la Communauté de Communes du Grand Châteaudun rembourse la Commune, pour l'année 2017.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à demander le remboursement de l'assurance à la Communauté de Communes, pour les bâtiments transférés, à savoir :

- Ecole Primaire : superficie transférée : 762 m<sup>2</sup> soit 932,69 €
- Ecole Maternelle : superficie transférée : 505 m<sup>2</sup> soit 618,12 €

Soit un total de 1 550,81 €.

### **DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune peut demander à bénéficier d'un Fonds de Concours auprès de la Communauté de communes du Grand Châteaudun. Cette demande sera faite sur le devis de l'entreprise SOLSTECH, qui a été retenue pour la création d'un équipement sportif multi-activités (cours de tennis, terrain de handball).

Le montant du devis s'élève à : 68 648,00 € H.T.

La population communale 2016 étant de 1 723 habitants (Source : Arrêté Préfectoral n°DRCL-BICCL-2016333-0001 du 28 novembre 2016), et le règlement du Fonds de Concours prévoyant que le montant défini est de 10.00€ / habitant, nous pouvons demander 17 230,00€ à la Communauté de communes du Grand Châteaudun.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter Monsieur le Président de la Communauté de communes du Grand Châteaudun un Fonds de Concours pour la somme de 17 230,00 €.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Mairie sera fermée le mercredi 8 novembre 2017 après-midi, tous les agents administratifs de la Mairie étant en formation ce jour.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal l'élection de Monsieur TEROUINARD en tant que Président du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir. Monsieur le Maire précise que Monsieur TEROUINARD lui a indiqué qu'il souhaitait favoriser la cohésion ville-campagne.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les élèves de CM2 de la classe de Madame Schürmann ont apporté une lettre avec la proposition de 5 noms de femmes qui se sont battues pour l'amélioration de la condition féminine pour l'attribution du nom du pôle scolaire : Rosa PARKS, Lucie AUBRAC, Simone VEIL, Olympe DE GOUGES et Georges SAND. Monsieur le Maire informe que la décision du nom de l'école sera un des sujets à l'ordre du jour de la prochaine Commission Cadre de vie et du prochain Conseil Municipal.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des projets en cours d'investissement, du montant de la trésorerie (276 000.00€), et de la situation de l'épicerie Le Panier Sympa.

Monsieur LUCAS informe le Conseil Municipal qu'il y a un cadenas sur une porte de la grille du cimetière pour éviter aux usagers d'y rentrer en voiture et que désormais, les usagers devront demander l'autorisation à la Mairie pour pouvoir y accéder ainsi.

Monsieur BOISSEAU informe le Conseil Municipal des travaux déjà effectués, des travaux en cours, et des travaux prévus sur la Commune ainsi les achats et le coût de la maintenance du matériel communal.

Monsieur BOISSEAU informe le Conseil Municipal que des petites dégradations ont été constatées sur la Commune.

Monsieur DOUSSET demande à Monsieur le Maire à partir de quand sera-t-il possible de prendre rendez-vous avec le nouveau médecin qui débutera son activité le 22 janvier 2018. Monsieur le Maire répond qu'il sera possible de prendre rendez-vous à partir du 2 janvier 2018 sur une plateforme téléphonique de secrétariat.

Monsieur DOUSSET informe le Conseil Municipal que 4 communes vont sortir en début d'année 2018 du Syndicat de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères de la région de Bonneval, Brou et Illiers-Combray vers Chartres Métropole. Il informe également que des travaux de rénovation auront lieu à la déchetterie de Brou au printemps 2018 pour une durée d'environ un mois.

Monsieur SIMON informe le Conseil municipal qu'il y a eu des pièces détachées de la cuisine du restaurant scolaire à changer et que ces pièces ne sont pas prise en compte dans le contrat de maintenance en cours avec la société PG Services. Il indique que les deux agents du restaurant scolaire ont commandé des tenues de travail bien utiles et correspondant aux normes d'un montant de 348,00 €.

Monsieur LUCAS informe le Conseil Municipal qu'il y aura le jeudi 2 novembre une réunion avec les associations pour définir le programme du Téléthon, et que le prochain bulletin municipal comportera 16 pages.

Monsieur LUCAS précise qu'il est preneur de toutes les idées pour le comice agricole en 2019 et rappelle que les Comptes Rendus des derniers Conseils Communautaires sont en ligne sur le site internet de la Commune.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'au cours du prochain Conseil Communautaire du 6 novembre 2017, les sujets évoqués seront entre autres le maintien, le développement, la réduction ou l'arrêt des aides dans les écoles maternelles et élémentaires : voyages scolaires, intervenants extérieurs, ...

Monsieur le Maire précise qu'il fait, à ce sujet, un travail préparatoire afin de pouvoir comparer les données chiffrées d'autres écoles de la Communauté de communes du Grand Châteaudun.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00 heures 20.